

## Séance du conseil municipal du 23 mai 2019

**PRÉSENTS** : TORCK Chantal • MONNOT Bruno • PATENAT Sophie • BELTRAMELLI Didier • COURTOIS Michel • BORDE Aline • CAMUS Jacky • PONSOT Danièle • JANET Alain • GUILLAUMONT Jeanine • MASUYER Sylvie

**ABSENTS EXCUSÉS** : COLSON Sylvie (pouvoir à PATENAT Sophie) • FERRAROLI Noémie (pouvoir à TORCK Chantal) • QUINARD Jacky • ROUSSEY Pascal • RYON Florence • VILMONT Françoise

**ABSENTS** : DUPERRIER Bernard • BOSC Jean

**SECRÉTAIRE** : Sophie PATENAT

### COMPTE-RENDU

➤ **Election d'un membre du Conseil d'Administration du CCAS**

La délibération du 14 avril 2014 fixait à 4 le nombre de représentants au Conseil d'Administration du CCAS. A ce jour, 3 personnes sont nommées.

Madame Sylvie Masuyer est proposée à cette fonction.

Voté à l'unanimité.

➤ **Création d'un poste de rédacteur territorial et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Voté à l'unanimité.

➤ **Travaux école élémentaire**

Deux devis pour la reprise de la cour arrière :

- Arnaud RUSTHUL TP pour la somme de 37 934.47 HT,
- Ent. MARECHAL pour la somme de 38 791.60 HT.

L'entreprise Arnaud RUSTHUL TP est la moins disante et déjà sur place dans le cadre des travaux de restructuration de l'école

Voté à l'unanimité pour l'entreprise Arnaud RUSTHUL TP.

➤ **SIDEC : Eclairage public Place de la Mairie**

Pour un montant estimatif de 9 352.54 € TTC, avec une part estimée de la collectivité de 7 014.40 € TTC.

Voté à l'unanimité.

➤ **SIDEC : RVS – Signataire charte : 5<sup>ème</sup> tranche**

Changement de 21 lanternes pour un montant estimatif de 17 654.55 € TTC, avec une part estimée de la collectivité de 10 154.55 € TTC.

Voté à l'unanimité.

➤ **Communauté de Communes la Plaine Jurassienne : compétence eau-assainissement**

La Loi du 3 août 2018 demande la mise en œuvre du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes.

Le Conseil Municipal s'oppose au transfert de la compétence eau-assainissement à compter du 01/01/2020 et demande le report du transfert eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Voté à l'unanimité.

➤ **Bois - Forêt**

- Coupes des bois au fond du parking de Colruyt et du parking des poids lourds.  
La Société STIER Cédric (exploitant forestier) propose 13 €/m<sup>3</sup> pour le gros bois et 5 €/T pour les branchages et copeaux.  
Voté à l'unanimité.
- Réfection du chemin dans notre bois sur le secteur de Gatey.  
Devis de la SARL TP BORNIER de Pleure pour la somme de 1 650.00 € HT.  
Voté à l'unanimité.
- La parcelle 10 va être coupée à blanc. Le devis de l'ONF pour la replantation pour la somme de 12 420.00 € avant subvention. Une demande de subvention va être demandée auprès du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADR).  
Voté à l'unanimité pour le devis ONF et la demande de subvention.

➤ **Ancien bâtiment de la Trésorerie**

Des travaux doivent être réalisés au rez-de-chaussée et à l'étage pour louer ce bâtiment en deux parties. Une entrée indépendante pour le haut et deux entrées pour le bas : une devant et une derrière pour l'accès PMR si cette partie est louée à des professionnels.

Un fonds de concours sera demandé à la Communauté de Commune la Plaine Jurassienne.

**Etage :**

- Menuiseries : deux devis, Jura PVC pour la somme de 1 245.00 € HT et menuiserie Peguillet pour la somme de 747.00 € HT.  
Voté à l'unanimité pour la menuiserie PEGUILLET
- Chauffage-sanitaire : Une seule entreprise a répondu ; devis EURL Jacques Gros (Asnans) pour la somme de 11 564.90 € HT.  
Voté à l'unanimité.

**Rez de chaussée :**

- Menuiseries : deux devis Jura PVC pour la somme de 3 879.00 € HT et menuiserie Peguillet pour la somme de 3 862.00 € HT.  
Voté à l'unanimité pour la menuiserie PEGUILLET
- Chauffage-sanitaire : Une seule entreprise a répondu ; devis EURL Jacques Gros (Asnans) pour la somme de 4 913.51 € HT.  
Voté à l'unanimité.
- Electricité : deux devis - entreprise COYER pour la somme de 8 740.00 € HT et entreprise EJE (Dole) 5 638.95 € HT.  
Voté à l'unanimité pour l'entreprise EJE.

- Cloisons et peinture : deux devis - Polypeint pour la somme de 25 393.00 € HT et SARL TMM TOINARD (Pleure) 11 826.13 € HT.  
Voté à l'unanimité pour l'entreprise TMM TOINARD.

Séparation des fluides et du gaz rez-de-chaussée et étage :

- Devis SOGEDO avec création d'un branchement et pose d'un compteur : 3 226.95 € HT  
Voté à l'unanimité.
- Devis GRDF avec branchement et pose d'un compteur : 564.91 € TTC  
Voté à l'unanimité.

Il faudrait que ces deux logements soient opérationnels fin octobre 2019.

Le loyer du rez-de-chaussée est proposé à 600.00 € mensuel, celui de l'étage à 500.00 € mensuel.  
Voté à l'unanimité.

#### ➤ **Subventions**

Gym Chaussin sollicite une subvention (participation à la fête de la musique et au Téléthon), subvention de 200 € : **Voté à l'unanimité.**

Ecurie du Val d'Orain (12<sup>ème</sup> rallye) sollicite une subvention de 500 € : **Voté à l'unanimité.**

Secours Populaire subvention de 700 € : **Voté à l'unanimité.**

Amicale des donneurs de sang subvention de 200 € : **Voté à l'unanimité.**

Hand ball Chaussin subvention de 3 700 € : **Voté à l'unanimité.**

FC PLAINE 39 subvention de 1 700 € : **Voté à l'unanimité.**

#### ➤ **Panneau d'affichage lumineux :**

Suite aux dysfonctionnements du panneau actuel, des devis ont été demandés pour son remplacement par un nouveau modèle.

Signaux GIROD : 9 690.00 € HT

Lumiplan : 8 500.00 € HT pour l'offre excellium Graphique HD 128X96 Pitch 10,5 m, avec location de la clé 4G à 200 € par an.

Voté à l'unanimité pour la Société Lumiplan.

#### ➤ **Redevance d'occupation du domaine public :**

Redevance de fonctionnement R1 de GRDF pour la somme de 1 314.10 €

Voté à l'unanimité.

#### ➤ **Don du camion rouge :**

L'ancien camion de pompier qui nous servait à transporter la cuve d'eau pour l'arrosage des fleurs ne passe plus au contrôle technique. Ce camion va être donné au musée des sapeurs-pompiers de Saint-Aubin.

Voté à l'unanimité.

➤ **Gratification d'une stagiaire :**

Une élève de Bac Pro a effectué un stage à la cantine scolaire au mois d'avril 2019.

Notre personnel a été très satisfait de sa prestation au travail.

Une compensation de 200 € peut lui être versée.

Voté à l'unanimité.

➤ **Mouvements de crédit :**

DI 2116 op 31	- 46 000 €
DI 2313 op 53	+ 46 000 €
DF 6161	- 200 €
DF 6718	+ 200 €

Voté à l'unanimité.

➤ **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

Les habitants du Clos de l'Orée du Bois sont contents de l'enrobé qui a été mis en place.

**PLUi :** La commune possède déjà un PLU à contenu de POS qui est caduc. Toutefois ce document a été repris en grande partie par la Communauté de Communes dans le PLUi.

La délibération qui sera prise ne fera qu'acter les dispositions.

Beaucoup d'inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2019-2020.

La fête des voisins aura lieu le vendredi 14 juin 2019 vers les vestiaires du stade et repli en cas de pluie à la salle Jean Guillemot.

**Ouverture de séance : 19H00**

**Clôture de séance : 20H25**

Le Maire,  
Chantal TORCK